

Fursa se mobilise pour fabriquer des masques de protection

Publié Le 27/03/2020 - 17:15



Les masques fabriqués par Fursa sont destinés aux professionnels prioritaires hors médical.

Depuis le 23 mars, l'ensemble du groupe textile Fursa (dont les deux sociétés Asti et Valdeco emploient 50 couturières en Haute-Loire) est reconverti dans la fabrication d'un masque de protection en percale de coton, réutilisable et lavable jusqu'à 90°.

La location de machines de confection supplémentaires permet à ces ateliers de produire entre 3.000 et 5.000 unités par jour. Conçu pour être le plus protecteur possible, ce masque, vendu 3 euros pièce, est destiné aux professionnels prioritaires hors médical (pompes funèbres, aide à domicile, BTP, agroalimentaire, industriels travaillant pour le secteur médical...). Et priorité est donnée à la satisfaction des besoins locaux.

Travail en lien avec la Préfecture de Haute-Loire

« Avec le confinement, les principaux donneurs d'ordres d'Asti ont arrêté leur production. Valdeco avait un peu de travail mais ce n'était pas évident de faire venir les couturières pour coudre des rideaux en ce moment très particulier ! », expose Thierry Hayet, gérant de [Fursa](#) ^[1].

Pour éviter le chômage partiel, il a donc décidé de lancer cette fabrication de masques en s'appuyant sur les services de l'Etat en Haute-Loire qui ont sélectionné un modèle parmi ceux qu'il leur a proposés. « Je me suis engagé à servir en priorité les professionnels identifiés comme prioritaires par la Préfecture », ajoute Thierry Hayet.

❑ Il ne faut pas que nos masques soient vendus dans le domaine médical, c'est illégal, dangereux et irresponsable ❑

La commercialisation des masques de Fursa se fait donc en priorité en Haute-Loire. Mais les capacités de production de ses ateliers n'étant a priori pas suffisantes et pour satisfaire les besoins d'autres territoires, Thierry Hayet s'est engagé à piloter et développer le process avec d'autres ateliers. Pour cela, il propose un modèle « type franchise » : fournir des kits de fabrication, un mode opératoire et une formation rapide si besoin à des ateliers « *identifiés comme sérieux car il ne faut pas que nos masques soient vendus dans le domaine médical, c'est illégal, dangereux et irresponsable* ».